

Bill Clinton, le nouveau pro-consul d'Haïti

Par [Joël Léon](#)

Mondialisation.ca, 16 septembre 2011

16 septembre 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

« Qui n'aime pas sa patrie, n'aime rien et personne ne le doit aimer »

Louis Joseph Janvier



Aubelin Jolicoeur, ancien journaliste de l'hebdomadaire « Petit samedi soir », s'était fait la réputation d'un faiseur agressif de gouvernement en Haïti. Le cas le plus fulgurant fut celui de Marc Bazin. Ce dernier n'était pas bien perçu dans certains cercles militaires comme chef de gouvernement, précisément par le major putchiste et criminel, Michel François, l'ancien homme fort du régime militaire. Il faudrait l'intervention sine die d'Aubelin Jolicoeur pour porter les réfractaires à accepter Marc Bazin comme premier ministre.

Si le coup d'état de 1991 a eu lieu sous l'administration de George Bush père, mais la gestion du coup fut pourtant assuré par l'administration de Bill Clinton, fraîchement établie à la maison blanche. Tout au long de sa campagne présidentielle de 1992, l'ancien gouverneur d'Arkansas avait clairement promis de retourner la démocratie en Haïti, symbolisée par le président Jean B. Aristide. Ce qui fut fait le 15 octobre 1994. Mais avec plus de 20.000 troupes militaires pour un pays qui ne comptait plus de 6000 soldats mal équipés et nourris. Depuis lors, le nom de Clinton ne cesse de se répéter en tout ce qui concerne la république d'Haïti. D'après une source digne de foi, l'ancien ambassadeur d'Haïti à Washington, l'ultraconservateur Raymond Joseph, aurait confié à des amis, bien avant des élections frauduleuses de novembre 2010 et 2011, que c'étaient les Clinton qui allaient parachuter quelqu'un au pouvoir en Haïti. Lui, Ray Joseph, qui paraissait à Washington depuis plus de 25 ans, savait de quoi il parlait. Il s'était laissé aller pour déclarer que sa candidature présidentielle dépendrait de l'appréciation du couple Clinton qui, en passant ne lui a jamais été favorable.

A Washington, des qu'on parle d'Haïti on se réfère aux Clinton, particulièrement le mari. Le couple considère le cas haïtien comme une affaire privée et est très émotionnel à ce sujet. Cette perception est renforcée avec l'administration d'Obama qui a Hillary Clinton comme secrétaire d'état. A l'époque où Bill Clinton visita Haïti pour la première fois en 1978, il ne savait pas qu'il allait être propulsé au rôle de proconsul qu'il joue aujourd'hui.

En juin 2009, le secrétaire général des nations unies, Mr Ban Ki-moon, nomma Bill Clinton comme son représentant spécial en Haïti. Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre destructeur frappait le pays. Immédiatement après, le président américain, Barak Obama, faisait appel aux deux anciens présidents Clinton et Bush pour recueillir des fonds en faveur d'Haïti sous le nom de « Clinton Bush Haïti fund ». Le même Ban Ki-moon, a encore fait appel au service de Clinton pour mettre sur pied une organisation pour la reconstruction d'Haïti, connue sur le nom de CICR. Cette commission a été créée au mois d'avril 2010 avec pour « mission la planification coordonnée, efficace et efficiente et la mise en œuvre des priorités, plans et projets d'appui à la reconstruction d'Haïti et le développement dans le sillage du 12 janvier 2010 tremblement de terre ».

Lors de l'inauguration de Michel Martelly comme président de la république d'Haïti, le président américain, Barak Obama, a dépêché Bill Clinton pour le représenter au cours de la cérémonie d'investiture. Quelque temps après, soit le 21 juillet dernier, Martelly décerna à Clinton la distinction de chevalier de l'ordre national, honneur et mérite...la plus grande décoration du pays.

Revenons brièvement sur les élections présidentielles haïtiennes du 30 novembre 2010 et du 20 mars 2011. Les résultats définitifs du premier tour furent proclamés très tard, soit le 3 février 2010. Rappelons que les premiers résultats donnèrent Mme Myrlande Manigat en première position avec 31%, Jude Célestin en 2ème avec 22%, Martelly en 3ème avec 21%... L'international cria aux fraudes massives. L'organisation des états américains, OEA, intervenait pour examiner les résultats du CEP. Les dits experts éliminèrent une bonne partie des bulletins de vote, ce qui modifia les résultats et catapulta Martelly au second tour en face de Mme Manigat. C'était une grande première dans l'histoire des élections en Haïti. Un grand paradoxe allait avoir lieu, en effet Myrlande Manigat réalisait 336.878 voix au premier tour contre 234.617 voix accordées à Martelly, deuxième au classement. Au second tour on a vu une augmentation vertigineuse de voix en faveur de Martelly, soit 716.986, contre la candidate du RDNP qui finissait très loin derrière avec seulement un peu moins de voix qu'au premier tour, soit 336.747. Comme par magie, Martelly avait vu ses voix augmenter de manière exponentielle au second tour, pendant que celles de Manigat diminuaient légèrement. Ce qui est pratiquement impossible.

D'après des sources combinées, le même secteur qui a modifié le résultats du 1^{er} tour fut celui-la même qui est intervenu pour porter Martelly au pouvoir haut la main, c'est-à-dire Bill Clinton et sa femme secrétaire d'état, Hillary. Les penseurs avisés savaient que Clinton n'allait pas arrêter en si bon chemin. Après le rejet successivement de 2 premiers ministres désignés, l'ancien président est encore intervenu pour imposer Mr Gary Conille comme futur premier ministre. Qui est Gary Conille ?

En filigrane, nous savons qu'il est le fils du duvaliériste convaincu, Serge Conille ; celui-ci fut ministre sous la dynastie des Duvalier. Ce qu'on a omis de mentionner, c'est que Gary Conille, étudiant à la faculté de médecine de Port-au-Prince en 1987, fut le porte-parole du « groupe 66 ». Un groupuscule d'étudiants, composé exclusivement de fils et filles de duvaliéristes et militaires, qui faisait de la dissidence contre la FENEH, fédération nationale des étudiants haïtiens, qui fut l'organe légitime des étudiants haïtiens. Le « groupe 66 » supportait le doyen de la faculté de médecine, un certain Gérard Charlier, pour qu'il reste en poste pendant que l'écrasante majorité exigeait son départ. A cette époque, la FENEH était dirigée par un groupe impressionnant de jeunes étudiants, tels que : Charles Emil Herard, Kenny Bastien, Ti marcel, L Jean-Pierre. Rosanne Auguste, Michael de Landsheer...Le paradoxe de cette affaire, c'est que, Charles Emil Herard, Charly, était l'un des personnages à avoir accompagné Gary Conille au parlement pour déposer ses pièces comme premier ministre désigné. Kenny Bastien, entre-temps sénateur de la république, s'est exposé comme un inconditionnel partisan de Gary Conille, son adversaire d'antan de 1987.

Donc, l'homme de Clinton, Gary Conille, s'était toujours identifié comme un élément antipopulaire conformément à sa descendance idéologique duvaliériste. S'il est vrai, comme l'a souligné le professeur Camille Charlmess sur l'orientation néolibérale de l'économie haïtienne sous la férule de Mr Conille. Il faut ajouter aussi, le passé antipopulaire du protégé de Bill Clinton en direction de la primature, et la menace qui pèse sur les masses populaires vivant dans les bidonvilles du pays, en particulier ceux de Port-au-Prince. Parce qu'il est universellement connu leur attachement à l'ancien président Jean B. Aristide, que le président Martelly a juré de foutre en prison, même pour 2 jours.

Bill Clinton se refait une vie politique en Haïti, après deux mandats consécutifs dans son pays. Une fois terminé le coup de Martelly à la présidence, maintenant il parachute Gary Conille à la primature, son ancien chef de cabinet à la CICR. Ses actions le placent dans la peau d'un proconsul Romain, aujourd'hui américain. Voilà l'homme qui prétend aider Haïti. Sans vergogne, il soustrait au peuple haïtien son droit de choisir ses propres dirigeants. Tout ceci est la conséquence directe de l'occupation du territoire national, dont Bill Clinton est un ardent défenseur.

Dans « Les détracteurs de la race noire et de la république d'Haïti », livre de Louis Joseph Janvier, V. Schoelcher a écrit, et je cite : « Défendre son pays par la plume comme par l'épée est toujours un devoir, en même temps un honneur ». Aujourd'hui, il est un impératif pour tous de résister à l'occupation du pays par tous les moyens. « Il n'y a pas d'occupation étrangère éclairée ». De février 2004 à nos jours, on n'a récolté que l'humiliation, le choléra qui a déjà fait 5000 morts et des centaines de milliers de victimes, des élections truquées ayant conduit au pouvoir des haillons d'hommes pour perpétuer la misère et l'exploitation du peuple. Sans fléchir, il faut faire échec au plan antinational du proconsul Bill Clinton.

Articles Par : **Joël Léon**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca